

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 21 novembre 2024

**Les acteurs de la logistique et du transport de marchandises
sont au service de la performance du pays :
France Logistique salue la publication d'une feuille de route par le
Gouvernement et appelle à la préservation de la compétitivité du secteur**

Ce jeudi 21 novembre, France Logistique organisait à Paris la 3^e journée de la filière logistique et transport de marchandises. Cet événement rassemblait les acteurs privés et publics pour débattre des grands enjeux de la filière et de leur prise en compte dans les politiques publiques, autour de trois thèmes : économie, écologie et territoires.

A cette occasion, les représentants du Gouvernement ont pris la parole : François Durovray, ministre délégué chargé des transports, Olga Givernet, ministre déléguée chargée de l'énergie, ainsi que le ministère de l'économie et des finances représenté par Thomas Courbe, directeur général des entreprises.

Le Gouvernement a révélé sa feuille de route logistique et transport de marchandises 2025-2026, basée sur les propositions de France Logistique, qui définit les actions prioritaires à conduire pour le développement de la filière. La feuille de route consacre le rôle stratégique des activités de logistique et de transport pour la compétitivité du pays, sa souveraineté, sa résilience et sa transition écologique.

Dans un contexte économique difficile, l'urgence de préserver la compétitivité

Avec près de deux millions d'emplois salariés et un rôle vital au service de tous les secteurs économiques, la filière est déterminée à contribuer aux performances économiques et écologiques du pays. France Logistique salue la reconnaissance de cette contribution dans la feuille de route.

Le contexte économique est difficile et la concurrence internationale de plus en plus complexe. Les entreprises françaises et les chargeurs doivent pouvoir s'appuyer sur la performance et l'adaptabilité de la filière logistique, afin d'assurer leur compétitivité.

En cette fin 2024, les indicateurs économiques au sein de la filière sont en recul : recul de l'activité des entrepôts ; augmentation des défaillances et baisse de l'emploi dans le transport routier de marchandises. Il est aussi important de veiller à la dynamique du transport ferroviaire et fluvial.

Alors que les risques de délocalisation logistique sont réels, et tandis que le Parlement examine le projet de loi de finances pour 2025, France Logistique rappelle qu'il est essentiel de préserver la compétitivité des entreprises françaises. Les mesures fiscales anti-logistiques accéléreraient les délocalisations ; elles bénéficieraient à nos concurrents mais seraient néfastes pour la filière logistique française, pour l'emploi comme pour l'économie.

Des mesures nécessaires pour garantir la performance du secteur, au bénéfice de toute l'économie

Pendant la journée de la filière, le Gouvernement a rappelé son engagement sur les enjeux logistiques. Il a annoncé des travaux de sécurisation juridique des projets d'implantation, ainsi que de nouveaux outils pour faciliter la planification territoriale. En matière de transition écologique, le Gouvernement a confirmé l'accélération et la simplification des aides à l'électrification des poids lourds pour 2025.

Le Gouvernement a rappelé son attention au financement et à la performance des infrastructures, et au développement des trafics fluviaux et ferroviaires. Les acteurs de la filière rappellent leur attachement à la complémentarité des modes de transport, qu'il soit routier, ferroviaire ou fluvial.

France Logistique souligne l'importance de la coopération public-privé et salue les annonces faites ce jour par le Gouvernement, qui constituent des signaux importants. Il est maintenant essentiel de transformer ces impulsions en des mesures qui auront un impact rapide, notamment en matière de pression fiscale, de simplification, d'accompagnement à la transition écologique et de développement de l'offre multimodale, ainsi que de cartographie foncière opérationnelle.

Anne-Marie Idrac a déclaré : « *L'intervention du Gouvernement au cours de la journée de la filière marque la poursuite d'un dialogue logistique à haut niveau entre l'Etat et les acteurs économiques, qui est très important. La filière joue un rôle déterminant pour la résilience du pays, ce que la feuille de route du Gouvernement souligne. Nous appelons à l'amplification des actions lancées avec des mesures opérationnelles et concrètes, et à la défense résolue d'une filière logistique française puissante et compétitive.* »

A propos de France Logistique

Créée en 2020, France Logistique a pour objectif de promouvoir la filière et de contribuer à l'amélioration de sa compétitivité en France, au service des territoires, des entreprises, des chargeurs et des consommateurs finaux, en étant au rendez-vous des transitions écologique et numérique. C'est une plateforme de coordination, d'animation et d'échanges entre professionnels. France Logistique intervient en complément des organisations et associations professionnelles du secteur pour soutenir des actions communes qui touchent l'ensemble de la filière.

